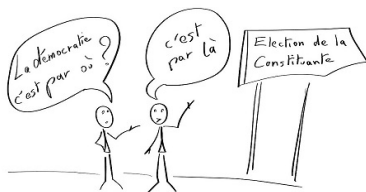


<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2081>



# Peut-on continuer à appeler cela "Démocratie" ?

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Tribunes -



Date de mise en ligne : vendredi 11 novembre 2022

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

## Réflexion sur la nécessité de doter notre Nation de nouveaux outils démocratiques

par **Thierry DECHAUME** auteur de Fables politiques satyriques, ex-Gilets-Jaunes et Gardien de la Paix dans la Police nationale.

A l'échelon national et local, nous n'avons plus la main sur ce que nous souhaitons ou ne souhaitons pas. Il nous est imposé des décisions impactant directement sur nos vies économiques et environnements de vie sans que nous puissions les entraver même à travers de grandes manifestations d'oppositions.

Certes, il nous est rétorqué qu'il existe des procédures d'oppositions à des décisions de décideurs politiques. Mais qu'en est-il vraiment au regard de tant de décisions qui se réalisent malgré l'expression d'une opposition majoritaire.

Force est donc de constater que le modèle de Démocratie représentative des administrés n'empêche pas et ne permet pas de faire cesser ce qui pourtant est préjudiciable à nos vies économiques et environnement de vie au quotidien, voire, les favorise.

**Nous disons donc que ça suffit.**

Quelle peut-être la légitimité des acteurs Politiques si, le Droit de la liberté d'entreprendre même ce qui est préjudiciable et le Droit du commerce prévalent sur tous les autres Droits ?

Non, la liberté d'entreprendre et du commerce, ce n'est pas la liberté d'imposer librement ce qui est préjudiciable à la condition humaine, animale et environnementale.

Non, la liberté d'entreprendre et du commerce, ce n'est pas la liberté de déposséder la communauté politique du bien commun et de ce qui est d'intérêt général.

Non, la liberté d'entreprendre et du commerce, ce n'est pas la liberté d'imposer en toute liberté des charges contraintes constituant une oppression, une maltraitance et une violence économique à nos concitoyens asphyxiés par un modèle politique et économique permettant cette violence économique, ne l'empêchant pas, ne la faisant pas cesser, voire, la favorisant.

Nous ne reviendrons pas sur les causes Politiques volontaires où imposées par un modèle économique international présenté immaîtrisable ou par des traités signés par quelques individus au nom du Peuple tout en le dépossédant de son Droit Premier d'empêcher et faire cesser ce qui lui est préjudiciable.

Il n'est plus temps d'espérer convaincre les hauts décideurs sur la nécessité de réformer notre modèle politique et économique pour agir concrètement sur notre quotidien.

Si nous voulons changer nos vies quotidiennes, si nous voulons que cessent ces décisions préjudiciables impactant directement sur nos vies économiques et sur nos environnements de vie, alors, le modèle politique et économique actuel qui conditionne nos existences, nous impose, aujourd'hui, de devoir doter notre société d'outils de la réelle

## Peut-on continuer à appeler cela "Démocratie" ?

---

Démocratie pour reprendre la main Politique et économique sur toutes les décisions nationales et locales, autrement dit, de pouvoir intervenir avant toute prise de décision d'élu-es à l'échelon nationale et locale afin de ne pas permettre et d'empêcher que se réalise des décisions impactant sur nos vies économiques et sur nos environnements de vie sans n'avoir fait l'objet du recueil de l'expression de la volonté générale.

Car, oui, dans le modèle politique et économique d'aujourd'hui, la privation de liberté ne correspond plus à interdire mais à autoriser en échange d'une contre partie à payer.

Oui, aujourd'hui c'est le besoin, la vulnérabilité, le manque, la maîtrise de l'offre, le jeu dérèglementé des marchés d'intérêts de profits et spéculatifs qui imposent des prix fondés non sur l'intérêt de nos concitoyens, du bien commun et de l'intérêt général mais sur un profit planifié, prédaté, par des acteurs privés s'accaparant tous les domaines de nos vies, au détriment du bien commun.

N'oublions jamais que la sphère économique privée, sa logique, ce qui lui est fondamentalement vitale est la recherche de profits et de marges de profits indispensables à sa propre existence, et ce, quel que soit le prix. Comment vouloir assujettir la condition humaine, animale et environnementale à un tel modèle aussi archaïque, dépassé, faisant de l'individu, de l'animal, de l'environnement et de tous les besoins individuels et collectifs des produits et des sources de profits amenant aux plus ignobles dérives ?

Voilà où nous en sommes politiquement aujourd'hui.

Et voilà précisément ce qui nous impose de créer des outils de réelle démocratie inexistant dans notre pays qui permettraient de traduire dans nos vies ce que souhaite la volonté générale, d'empêcher et faire cesser ce que la volonté générale ne souhaite pas.

### **Ce à quoi peut contribuer une Constituante.**

Mais à l'heure où on ne cesse d'entendre qu'il faut soulager les ménages des effets d'une conjoncture cumulant un ensemble de facteurs constituant une oppression économique au quotidien, revenons sur un exemple qui symbolise à lui seul tout un modèle d'aberration politique majeur qui s'impose à nous sans qu'on ne puisse intervenir pour le faire cesser.

Un exemple qui peut se dupliquer dans tous les domaines impactant sur nos vies, sur la condition animale et environnementale.

### **Les contrôles techniques.**

On cherche par tous les moyens à diminuer les charges contraintes des ménages. Fort bien.

Des élus, censés normalement empêcher de rendre la vie plus difficile à ceux qui les ont élus, ont voté une loi imposant à nos concitoyens une nouvelle obligation de débours financier pour effectuer un contrôle technique, et qui plus est, auprès de prestataires privés, des marchands de service, pouvant appliquer, dès lors, des prix libres correspondant, aujourd'hui, dans certains endroits à plus de 6% d'un SMIC.

Pourquoi, à la demande du Peuple souverain, les élu-es ne pourraient-ils pas faire cesser cette charge contrainte ou au minimum en plafonner les prix pour à la fois soulager les ménages d'un stress économique tout en ne détruisant

pas des emplois dans cette filière ?

Pourquoi avant toute décision impactant directement sur la vie économique et environnement de vie des ménages, les élu-es nationaux et locaux ne seraient-il pas dans l'obligation sous peine d'invalidité de devoir recueillir l'expression de la volonté majoritaire sur le sujet.

N'appartient-il pas à ceux qui se présentent pour soi-disant améliorer nos vies et garantir la Démocratie de mettre en œuvre les outils Démocratiques d'informations, de consultations et de recueil des volontés majoritaires.

Un élu est-il là pour faire ce qu'il veut ou pour traduire dans la réalité ce que veut ou ne veut pas la volonté générale ?

Pourquoi n'existe-il pas au XXI<sup>e</sup> siècle, alors que les incommensurables progrès des nouveaux moyens technologiques le permettraient sans qu'il en coûte à la collectivité, les outils, de la réelle Démocratie, à l'échelon national et local pour consulter les membres d'une communauté nationale et locale avant toute décision impactant sur la vie économique et l'environnement de vie de chacune et chacun d'entre nous ?

Est-il possible dans notre pays se disant démocratique de dire stop, nous ne voulons plus payer un parking dans un hôpital public ou privé pour rendre visite à un parent souffrant ?

Vous qui vous présentez à nos suffrages avec des arguments d'amélioration des conditions de vie, n'est-il pas de votre fonction de bâtir des solutions autres que passant par une contrainte financière comme seule réponse à toute problématique ?

Est-il possible dans notre pays se disant démocratique de dire stop, nous ne voulons plus que l'espace public soit concédé à des sociétés privées pour palier à la création d'infrastructures utiles à l'intérêt général ?

Est-il possible dans notre pays de dire stop, nous ne voulons plus payer l'inhumation des nôtres à des marchands du commerce de la mort appliquant des prix allant jusqu'à la moitié d'un SMIC annuel ?

Est-il possible dans notre pays de dire stop nous ne voulons plus payer une distribution d'eau à un groupe privé, cinq fois plus chère que si elle était distribuée par une régie publique ?

Est-il possible dans notre pays de dire stop nous ne voulons plus payer une assurance ou une mutuelle à un groupe privé dont l'objectif n'est pas l'indemnisation mais de faire de l'assurance un commerce et un produit à fortes marges de profits ?

Est-il possible dans notre pays de dire stop nous ne voulons plus que la santé soit assujettie à des débours financiers mais que, pour exemple, le corps médical tous secteurs confondus soient fonctionnarisés ce qui permettrait à l'administration publique d'affecter des médecins dans des déserts médicaux, d'augmenter le temps de la prise en charge du patient, de diminuer le coût public de la santé en faisant cesser ces sociétés privées médicales et ces médecins libéraux ne cessant d'augmenter les dépassements d'honoraires tout en planifiant 15 minutes par patient à la chaîne pour rentabiliser au maximum le temps d'activité.

Pourquoi ne serait-il pas possible de demander au Peuple souverain de se prononcer sur ces questions ?

## Peut-on continuer à appeler cela "Démocratie" ?

---

Et en cas d'expression majoritaire favorable et au nom du Peuple, pourquoi tout cela pourrait-il ne pas se faire ?

Dès lors, serions-nous toujours en démocratie comme il est de coutume de l'entendre des hauts décideurs politiques ?

Et dans ce cas, à quoi serviraient des élections et des élu-es s'il nous est rétorqué que ça dépasse les possibilités de l'action politique car il s'agit de droits internationaux, du Droit privé et du commerce libre et non faussé dont les leviers de régulation sont les licenciements et les jeux de délocalisations ?

Si donc des élus ont voté une loi ou ont permis ou pas empêché une décision pourtant préjudiciable à la condition de nos concitoyens, à la cause animale et environnementale, il n'est donc plus possible d'en faire cesser les conséquences ?

D'où la nécessité, dans ce modèle politique et économique, de ne plus permettre aux élu-es nationaux et locaux de prendre des décisions impactant sur la vie économique et nos environnements de vie sans le recueil obligatoire de l'expression de la volonté générale.

D'un point de vue macroéconomique dans le cadre de l'indépendance énergétique, alimentaire comme dans tous les domaines constituant tous les besoins des personnes, des collectivités, des institutions, de l'intérêt public et général, pourquoi ne pourrions-nous pas exiger des élu-es de créer, quels que soient les obstacles, toutes les conditions pour d'atteindre l'indépendance dans tous les domaines des besoins en mettant fin à tous les obstacles qui l'empêcheraient ?

On entend que ce sont les lois internationales, les traités qui nous l'imposent.

Mais qui les a votées pour nous déposséder de ce droit de construire une indépendance et une autonomie dans tous les domaines des besoins ? Le rôle, la fonction, l'obligation des hauts décisionnaires politiques n'étaient-ils pas de s'y consacrer ?

Sont-elles, dorénavant figées dans la marbre à tout jamais même si une majorité du peuple souhaite les réformer ???

Mais au quel cas et dans ces conditions, comment peut-on encore parler de Démocratie.

Voici donc pourquoi, il est heureux que des gens se lèvent pour dire Non, maintenant ça suffit. Loin d'ignorer et de minimiser les complexités politiques et économiques, nous voulons que soient mis en œuvre nationalement et localement des outils de la réelle démocratie pour enfin avoir une capacité de ne pas permettre, d'empêcher et faire cesser ce qui n'est pas souhaité par la volonté générale majoritaire et de traduire dans nos réalités les grandes aspirations souhaitées par le plus grand nombre.

Une volonté qui, rappelons-le, nous est garantie par notre Constitution et nos Droits individuels et collectifs sacrés, inaliénables, imprescriptibles liés à la souveraineté nationale de notre République dont, rappelons-le, aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice et dont le principe Premier est : gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple qui l'exerce par ses représentants et par voie du référendum.

Nous espérons, aujourd'hui, que ces sujets soient accaparés par le plus grand nombre pour que soit organisé

## Peut-on continuer à appeler cela "Démocratie" ?

---

officiellement par les plus hautes autorités institutionnelles de notre Nation, un Référendum pour demander à nos concitoyens de se prononcer sur le souhait ou pas, que soient mis en œuvre les outils de la réelle Démocratie à l'échelon national et local imposant, dorénavant, que chaque projet et décision à l'initiative des décideurs politiques nationaux et locaux impactant sur la vie économique et l'environnement de vie de nos concitoyens, fasse l'objet d'une obligation réglementaire de recueil de l'assentiment majoritaire direct et de permettre à tout membre de la communauté politique national ou local de pouvoir, par référendum, soumettre à la volonté générale, un projet impactant sur la vie économique et environnement de vie de nos concitoyens.